*Municipalité de*
*Sainte-Perpétue*
*366 Principale Sud, local 201*
*418-359-2966*

*Une belle et grande famille…*

# LE BABILLARD

*Publication juillet 2012*
*Ce journal est une initiative du Comité de la famille*

## MOT DU MAIRE

*Bonjour,*

*Après avoir fait pression auprès du Ministère des Transports, je vous annonce que le pavage sera refait sur la route 204 pour la proportion qui n'avait pas été faite l'an passé. Donc, d'ici peu, nous aurons une belle route dans notre village. Également, les travaux dans la rue des Bouleaux Ouest débuteront bientôt, nous vous demandons d'être patient lors de ces travaux, car ce sera une très belle rue lorsque ce sera fait.*

*Le 19 mai dernier avait lieu la journée familiale à l'O.T.J. La pêche à la piscine municipale ainsi que les structures gonflables furent très populaires. Merci aux personnes qui ont fait un succès de cette journée.*

*Les activités du terrain de jeux et de la piscine municipale sont maintenant commencées. Nous embauchons 15 étudiants lors de cette saison. Nous avons même battu un record d'inscriptions comparativement aux dernières années. La cueillette des bouteilles et des sous noirs ainsi que la vente de billets pour le tirage d'un panier d'épicerie d'une valeur de 100$ par l'équipe du terrain de jeux ont été très fructueuses cette année. Nous remercions tous les citoyens de leur générosité. Un Merci spécial à nos précieux collaborateurs : Accommodation Stéphane Leclerc et Magasin Coop Tradition de Sainte-Perpétue.*

*En terminant, je vous souhaite un bel été ensoleillé!*

*Céline Avoie, maire*

## INFORMATIONS MUNICIPALES

- Les prochaines séances du conseil municipal se tiendront lundi le 6 août et mardi le 4 sept.

- Le bureau municipal sera fermé du 22 au 28 juillet 2012.

- Le bureau de la Régie Intermunicipale de Gestion des déchets de L'Islet-Sud sera fermé du 14 au 28 juillet 2012.

**Horaire de la piscine-Été 2012**
**Samedi et dimanche : Fermé**

<table>
<tr><th>HEURES</th><th>LUNDI</th><th>MARDI</th><th>MERCREDI</th><th>JEUDI</th><th>VENDREDI</th></tr>
<tr><td>8h00 à 9h00</td><td></td><td>Junior 7 et 10</td><td></td><td>Junior 7 et 10</td><td></td></tr>
<tr><td>9h00 à 10h00</td><td>Junior 3</td><td>Junior 5 et 6</td><td>Junior 3</td><td>Junior 5 et 6</td><td></td></tr>
<tr><td>10h00 à 11h00</td><td>Junior 2(A)</td><td>Junior 4</td><td>Junior 2(A)</td><td>Junior 4</td><td rowspan="2">Bain libre</td></tr>
<tr><td>11h00 à 12h00</td><td>Junior 1(A)</td><td>Junior 2(B)</td><td>Junior 1(A)</td><td>Junior 2(B)</td></tr>
<tr><td>DINER</td><td colspan="5"></td></tr>
<tr><td>13h00 à 14h00</td><td>Loutre Salamandre</td><td>Junior 1(B)</td><td>Loutre Salamandre</td><td>Junior 1(B)</td><td rowspan="3">Bain libre</td></tr>
<tr><td>14h00 à 15h00</td><td colspan="4">Bain libre du terrain de jeux et pour tous</td></tr>
<tr><td>15h00 à 17h00</td><td colspan="4">Bain libre</td></tr>
<tr><td>SOUPER</td><td colspan="5"></td></tr>
<tr><td>18h00 à 19h00</td><td rowspan="2">Bain libre</td><td>Bain libre</td><td>AQUABAMBINS</td><td>Bain libre</td><td rowspan="2">Bain libre</td></tr>
<tr><td>19h00 à 20h00</td><td>AQUAFORME</td><td>Bain longueur</td><td>AQUAFORME</td></tr>
</table>

## RÉSUMÉ PROCÈS-VERBAUX

A une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue lundi le 2 avril 2012 à 19 :30 heures au Complexe Municipal sont présents Messieurs André Daigle, Raynald Gauthier, Serge Dubé, Aurèle Gagnon tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire.
Les conseillères Guylaine Cloutier et Diane Gagnon sont absentes.

74-04-2012 Lecture et adoption de l'ordre du jour
Proposé par le conseiller Aurèle Gagnon, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

75-04-2012 Lecture et adoption des procès-verbaux
Proposé par le conseiller Raynald Gauthier, appuyé par le conseiller André Daigle et résolu que les procès-verbaux du 5 et 27 mars 2012 soient et sont adoptés.

76-04-2012 Adoption du règlement 03-2012 relatif à la modification de certains articles du règlement de lotissement numéro 138-90
Proposé par le conseiller Raynald Gauthier, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu d'adopter le règlement 03-2012 relatif à la modification de certains articles du règlement de lotissement numéro 138-90.

77-04-2012 Adoption du règlement 04-2012 modifiant certains articles du règlement numéro 06-2008 régissant la collecte, le transport et le traitement des eaux usées des résidences et bâtiments isolés.
Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par le conseiller André Daigle et résolu d'adopter le règlement 04-2012 modifiant certains articles du règlement numéro 06-2008 régissant la collecte, le transport et le traitement des eaux usées des résidences et bâtiments isolés.

78-04-2012 Renouvellement de gré à gré avec la Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes Terres
Proposé par le conseiller Serge Dubé appuyé par le conseiller André Daigle et résolu de renouveler l'emprunt de 151400.00$ de gré à gré avec la Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes Terres. Que Madame Céline Avoine, maire et Madame Marie-Claude Chouinard, dir.gén.sec.trés soient autorisées à signer les documents relatifs à ce renouvellement pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Perpétue.

79-04-2012 Autorisation des signatures de l'entente avec la SHQ et l'OMH de Sainte-Perpétue concernant l'accèslogis subvention supplément au loyer
Proposé par le conseiller André Daigle, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu d'autoriser Madame Céline Avoine, maire et Madame Marie-Claude Chouinard, directrice générale secrétaire trésorière à signer l'entente avec la SHQ et l'OMH de Sainte-Perpétue concernant l'accèslogis subvention supplément au loyer et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Perpétue.

80-04-2012 Acceptation de la modification temporaire aux normes du programme Accèslogis Québec pour le 20 logements
Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par le conseiller André Daigle et résolu d'accepter la modification temporaire aux normes du programme Accèslogis Québec pour le 20 logements au complet et ce, tout en diminuant lors de départ de logement pour atteindre le 50% soit 10 logements.

81-04-2012 Soumission de Somavrac retenue pour l'abat poussière en flocon
Considérant que nous avons demandé des soumissions pour 30 tonnes d'abat poussière en flocon;
Considérant que nous avons reçu deux soumissions soient :

| | |
|---|---|
| Somavrac | 388.90$ la tonne |
| Sel Warwick | 394.00$ la tonne |

Il est proposé par le conseiller Aurèle Gagnon, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu que la soumission de Somavrac soit retenue pour l'abat poussière en flocon au montant de 13414.13$ pour 30 tonnes.

82-04-2012 Souper du Club de VTT les Défricheurs de l'Islet pour leur 10e anniversaire
Proposé par le conseiller André Daigle, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu de prendre 2cartes pour le souper du Club de VTT les Défricheurs de l'Islet qui aura lieu le 5 mai prochain à la Salle municipale de Saint-Pamphile au montant de 12.00$ par personne.

83-04-2012 2 cartes pour le souper de l'Entraide Pascal-Taché 28 avril prochain à Saint-Jean-Port-Joli
Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu de prendre 2 cartes pour le souper annuel de l'Entraide Pascal-Taché le 28 avril prochain à l'Auberge du Faubourg de Saint-Jean-Port-Joli au coût de 50.00$ du couvert.

84-04-2012 250.00$ accordé à la Coopérative Jeunesse de services pour 2012
Considérant que 2 propositions ont été faites au sujet du montant à accorder en supplément à la Coopérative Jeunesse de services pour 2012;
Considérant que 3 conseillers sur 4 se sont prononcés;
Il est proposé par le conseiller Aurèle Gagnon, appuyé par le conseiller André Daigle et résolu que la Municipalité versera un montant de 250.00$ en supplément à la contribution de 500.00$ pour garder le service de la CJS Tourville/Sainte-Perpétue pour l'année 2012.

85-04-2012 Demande de la Caisse Populaire Desjardins du Sud de l'Islet et des Hautes Terres
Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par le conseiller André Daigle et résolu que la demande de la Caisse Populaire soit acceptée concernant les détecteurs de fumée à l'intérieur de la Caisse afin qu'ils soient vérifiés et qu'un autre détecteur soit installé dans le secteur de la file d'attente-comptoirs caissiers. Que les Alarmes Clément Pelletier soient contactés à ce sujet.

86-04-2012 Annulation du mandat donné à Denis Gaudreault pour la confection des règlements d'urbanisme de la Municipalité
Proposé par le conseiller André Daigle, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu d'annuler le mandat de Denis Gaudreault pour la confection des règlements d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Perpétue car Monsieur Gaudreault nous a informé qu'il ne pourra plus faire le travail.

87-04-2012 Vérification de la pompe à pression chez Monsieur Jean-Guy Cloutier
Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu de faire vérifier la pompe à pression par Bélanger & Fils chez Monsieur Jean-Guy Cloutier et s'il n'y a pas de possibilité de réparation de faire l'achat et l'installation d'une nouvelle pompe

88-04-2012 Montant de 100.00$ accordé à la ligue de hockey des 8M
Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par le conseiller Raynald Gauthier et résolu d'accorder un montant de 100.00$ à la ligue de hockey des 8M pour la partie qui aura lieu vendredi le 13 avril prochain.

89-04-2012 Formation pour la tarification pour élus
Proposé par le conseiller André Daigle, appuyé par le conseiller Raynald Gauthier et résolu d'autoriser le conseiller Serge Dubé et Céline Avoine, maire à assister à la formation sur la tarification qui aura lieu le 17 avril prochain à Québec au coût de 304.68$ par participant.

Le conseil a reçu une demande pour une modification au règlement de zonage pour l'installation d'un chenil pour chien de traîneaux. Des informations seront prises à ce sujet et une réponse sera donnée afin de savoir la possibilité de faire la modification.

90-04-2012 Paiement des factures reçues après fermeture.
Proposé par le conseiller Raynald Gauthier, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu d'autoriser le paiement des factures suivantes reçues après la fermeture du mois :

91-04-2012 Engagement de la Firme OTIS suite à la proposition NRPG033012-1
Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par le conseiller Raynald Gauthier et résolu d'engager la Firme OTIS suite à la proposition NRPG033012-1 pour la réparation de l'ascenseur au montant de 4712.00$ plus les taxes.

92-04-2012 Reddition de comptes subvention MTQ réseau routier local
Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 92988.00$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;
Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;
Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;
Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;
Pour ces motifs, sur une proposition du conseiller André Daigle, appuyé par le conseiller Serge Dubé, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Sainte-Perpétue informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

93-04-2012 Autorisation donnée pour le Colloque du Carrefour action municipale et famille
Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu d'autoriser Mesdames Catherine Pellerin et Guylaine Cloutier à assister au Colloque du Carrefour action municipale et famille qui aura lieu le 1er et 2 juin à La Malbaie au coût de 345.00$ par participant.

94-04-2012 Achat de 10 cartes pour le brunch des policiers qui aura lieu le 6 mai
Proposé par le conseiller André Daigle, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu de prendre 10 cartes pour le brunch des policiers qui aura lieu le 6 mai prochain à Saint-Aubert au coût de 10.00$.

95-04-2012 Dossier 05-2012 facturation à être expédiée pour déchets déposés dans bacs coin de la Traverse du Rang Taché Est-Lafontaine
Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu d'expédier une facture aux propriétaires du dossier 05-2012 pour des déchets mis dans le bac au coin de la traverse du Rang Taché Est-Lafontaine et qui aurait dû être expédié directement au site d'enfouissement ou déposé à leur résidence lors de la cueillette normale de déchets.

96-04-2012 Acceptation des comptesProposé par le conseiller Raynald Gauthier, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu que les comptes suivants soient et sont adoptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter ces montants.

| | |
|---|---|
| Journaux déboursés et JG | 52488.54$ |
| Comptes fournisseurs et JG | 39005.93$ |

97-04-2012 Levée de la séance
Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par le conseiller Raynald Gauthier et résolu que la séance soit levée à 22 :00 heures.

A une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue mercredi le 11 avril 2012 à 19 :00 heures sont présents Mesdames Guylaine Cloutier, Diane Gagnon Messieurs Raynald Gauthier, Aurèle Gagnon tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire

Le conseiller Serge Dubé arrive à 20 :10 heures.

Le conseiller André Daigle est absent et nous a informé de son absence.

98-04-2012 Adoption des états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2012
Proposé par la conseillère Diane Gagnon, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu d'adopter les états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2012 tel que préparés par M. Michel Chamard.c.a. de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Le conseiller Serge Dubé arrive à 20 :10 heures.

99-04-2012 Demande de la subvention de l'amélioration du réseau local

Proposé par le conseiller Raynald Gauthier, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu de faire la demande pour la subvention de l'amélioration du réseau local demandé au Député Norbert Morin.

100-04-2012 Levée de la séance

Proposé par la conseillère Diane Gagnon, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu que la séance soit levée à 20 :40 heures.

---

A la séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue lundi le 7 mai 2012 à 19 :30 heures au Complexe Municipal sont présents Mesdames Guylaine Cloutier, Diane Gagnon, Messieurs Raynald Gauthier, Serge Dubé, Aurèle Gagnon tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire.

Le conseiller André Daigle est absent et nous a informé de son absence.

101-05-2012 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

102-05-2012 Lecture et adoption des procès-verbaux

Proposé par le conseiller Aurèle Gagnon, appuyé par le conseiller Raynald Gauthier et résolu que les procès-verbaux du 2 et 11 avril soient et sont adoptés.

103-05-2012 Adoption du règlement 01-2012 relatif à la création d'une nouvelle zone Rb qui portera le numéro 43 Rb située sur le lot 23-A-2-3-P Rang A Canton Lafontaine.

Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu que le règlement 01-2012 relatif à la création d'une nouvelle zone Rb qui portera le numéro 43 Rb située sur le lot 23-A-2-3-P Rang A Canton Lafontaine soit adopté.

104-05-2012 Adoption du règlement 02-2012 relatif à la création d'une nouvelle zone R1 qui portera le numéro 44 R1 située sur le lot 17 Rang 6 Canton Lafontaine.

Proposé par le conseiller Raynald Gauthier, appuyé par la conseillère Diane Gagnon et résolu que le règlement 02-2012 relatif à la création d'une nouvelle zone R1 qui portera le numéro 44 R1 située sur le lot 17 Rang 6 Rang A Canton Lafontaine soit adopté.

Le conseil municipal ne mandatera pas personne pour la vente pour taxes du 24 mai prochain à la MRC de l'Islet.

La directrice générale présente les états financiers au 31 décembre 2011.

105-05-2012 Soumission retenue pour la peinture du camion dodge ram 2001

Considérant que nous avons demandé des soumissions pour la peinture du camion dodge ram 2001;

Considérant que nous avons reçu 2 soumissions soient :

Garage Raymond Beaulieu 4203.37$

Garage Bourgault 5691.26$

Il est proposé par la conseillère Diane Gagnon, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu que la soumission du Garage Raymond Beaulieu soit retenue pour la peinture du camion dodge ram 2001.

106-05-2012 Engagement de la cie Charles Trudel inc pour le balayage des rues

Proposé par le conseiller Raynald Gauthier, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu d'engager Charles Trudel inc pour le balayage des rues au coût de 113.00$/ heure.

107-05-2012 Montant de 75.00$ accordé à la Bibliothèque Municipale pour l'activité du 19 mai

Proposé par le conseiller Raynald Gauthier, appuyé par la conseillère Diane Gagnon et résolu d'accorder un montant de 75.00$ à la Bibliothèque Municipale pour l'activité du 19 mai prochain avec l'auteur Odette Mainville.

108-05-2012 Montant de 75.00$ accordé pour le vin d'honneur et achat de10 cartes pour le dîner du 27 mai prochain de la Fabrique de Sainte-Perpétue

Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu d'accorder un montant de 75.00$ et de prendre 10 cartes pour le diner du 27 mai prochain de la Fabrique de Sainte-Perpétue au coût de 8.00$ par personne.

109-05-2012 Montant de 4000.00$ accordé à la SPDI pour l'année 2012

Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu d'accorder un montant de 4000.00$ pour le fond d'opération annuel à la S.P.D.I. pour l'année 2012.Nous inscrirons 3 personnes pour assister au Forum régional des municipalités de la région Chaudière-Appalaches qui aura lieu le 23 octobre prochain à Saint-Georges-de-Beauce.

110-05-2012 Montant de 2000.00$ accordé au Club du Lac Clair

Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par la conseillère Diane Gagnon et résolu d'accorder un montant de 2000.00$ au Club du Lac Clair pour l'année 2012. Le comité devra fournir à la Municipalité les preuves d'utilisation du montant accordé.

111-05-2012 Demande d'adoption du projet de loi no 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable

Considérant que, le 12 mai 2011, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi no 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

Considérant que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevances au niveau local;

Considérant que la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août dernier;

Considérant que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la préséance du développement minier sur l'aménagement du territoire;

Considérant que le projet de loi no 14 visant à modifier la Loi sur les mines propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier et ceux à vocation récréotouristique ou villégiature;
Considérant que, lors de la séance du conseil d'administration le 4 avril dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur l'adoption du projet de loi no 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;
Il est proposé par : la conseillère Diane Gagnon
Et appuyé par : le conseiller Aurèle Gagnon
De demander au gouvernement de Québec d'adopter, dans les plus brefs délais, le projet de loi no 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable, qui comprend plusieurs « avancées » significatives par rapport à l'ancienne législation;
De transmettre une copie de la présente résolution à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette, députée de Vachon, porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines et de gaz de schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Janvier Grondin, député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de développement du territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

112-05-2012 Demande d'entrée d'aqueduc et d'égout accordée à Kevin Morneau et Sonia GagnonProposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu que la demande d'entrée d'aqueduc et d'égout pour la construction d'une nouvelle résidence soit accordée à Sonia Gagnon et Kevin Morneau au 27 rue Pellerin. Que les frais de ladite entrée soient défrayés à 50% par la Municipalité et 50% par les nouveaux propriétaires.

113-05-2012 Demande du Comité de l'OTJ acceptée pour l'utilisation de la piscine et du terrain de tennis
Proposé par le conseiller Aurèle Gagnon, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu d'autoriser le Comité de l'OTJ à utiliser la piscine municipale pour la journée de pêche le 19 mai prochain ainsi que le terrain de tennis.
Que le Comité de l'OTJ devra aviser son assureur pour inscrire la Municipalité de Sainte-Perpétue sur sa police pour cette journée et fournir une preuve à la Municipalité.
Que le Comité de l'OTJ devra prévoir des sauveteurs en cas de besoin.
Que le Comité de l'OTJ devra garder l'endroit propre après la fin de la journée.

114-05-2012 2 cartes pour le souper du tournoi de Golf de la Fondation des services de santé de la MRC de l'Islet
Proposé par la conseillère Diane Gagnon, appuyé par le conseiller Raynald Gauthier et résolu de prendre 2 cartes pour le souper du tournoi de Golf de la Fondation des services de santé de la MRC de l'Islet qui aura lieu lundi le 20 août prochain au Club de golf Trois-Saumons au coût de 40.00$ par personne.

115-05-2012 Autorisation donnée à Armand Pellerin pour assister au Colloque régional du 24 mai prochain à Rivière-du-Loup
Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par la conseillère Diane Gagnon et résolu d'autoriser Armand Pellerin à assister au Colloque régional du 24 mai prochain à Rivière-du-Loup au coût de 130.00$ par participant.

116-05-2012 Demande à la MRC pour la confection des documents d'urbanisme
Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par la conseillère Diane Gagnon et résolu de demander à la MRC de l'Islet de confectionner les documents d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Perpétue.

117-05-2012 Adhésion à SDME
Proposé par la conseillère Diane Gagnon, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu qu'un montant de 50.00$ soit accordé pour être membre du SDME.

118-05-2011 Appui au projet présenté par l'Abri des Appalaches et du Domaine Beau Séjour auprès du CSSS dans le cadre du soutien communautaire en logement social
Proposé par le conseiller Raynald Gauthier, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu d'appuyer le projet présenté par l'Abri des Appalaches et du Domaine Beau Séjour auprès du CSSS dans le cadre du soutien communautaire en logement social afin d'obtenir une subvention pour l'organisation d'activités communes aux deux bâtiments.

119-05-2012 Engagement de Transport Martin Bourgault pour terrain sur la Rue Industrielle
Proposé par le conseiller Raynald Gauthier, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu d'engager Transport Martin Bourgault pour le ramassage de branche sur terrain à être préparé dans le but d'une construction dans la Rue Industrielle et ce, au coût de 115.00$/heure pour environ 10 à 20 heures.

120-05-2012 Autorisation donnée à la directrice générale et à l'inspecteur pour assister à une réunion de la MRC le 16 mai prochain.
Proposé par la conseillère Diane Gagnon, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu d'autoriser la directrice générale ainsi que l'inspecteur à assister à une réunion de la MRC le 16 mai prochain.

121-05-2012 Autorisation donnée à la directrice générale pour assister à la formation du SEAO
Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu d'autoriser la directrice générale à assister à la formation du SEAO qui aura lieu à Saint-Georges-de-Beauce le 16 octobre prochain.

122-05-2012 Achat d'un compteur d'eau de 2'' de Réal Huot
Proposé par le conseiller Raynald Gauthier, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu de faire l'achat d'un compteur d'eau de 2'' de Réal Huot au montant de 788.24$ plus les taxes applicables.

123-05-2012 Autorisation de paiement de la facture de Monsieur Party.com
Proposé par la conseillère Diane Gagnon, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Monsieur Party.com pour l'activité familiale du 19 mai au montant de 1092.26$. Qu'un acompte au montant de 436.91$ lui soit expédié avant l'activité.
124-05-2012 Acceptation des comptes
Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par la conseillère Diane Gagnon et résolu que les comptes suivants soient et sont adoptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter ces montants.
125-05-2012 Levée de la séance
Proposé par la conseillère Guylaine Cloutier, appuyé par le conseiller Raynald Gauthier et résolu que la séance soit levée à 21 :30 heures.

---

A une séance extraordinaire de cette municipalité tenue mardi le 29 mai 2012 à 18 :30 heures sont présents Mesdames Guylaine Cloutier, Diane Gagnon, Messieurs André Daigle, Serge Dubé, Aurèle Gagnon tous conseillers formant le quorum sous la présidence de Madame Céline Avoine, maire.
Le conseiller Raynald Gauthier arrive à 20 :10 heures
Les membres du conseil ont discuté de revoir le protocole d'entente avec le comité du Parc Industriel et d'inclure dans ladite entente des clauses de la politique de gestion contractuelle et du code d'éthique de la Municipalité.
Entre 19 :30 et 20 :30 heures les membres du conseil ont assisté à la réunion générale du Parc Industriel et ont informé directement le conseil d'administration des modifications qui devront être apportées au protocole d'entente.
Concernant l'entente industrielle avec la cie MAIBEC relative au financement et à l'utilisation des ouvrages d'assainissement des eaux usées, le conseil va attendre les analyses demandées et revoir certains paramètres comme la durée de l'entente, les projets possibles d'agrandissement etc.
126-05-2012 Nomination de Serge Dubé pour siéger sur le conseil d'administration de Transport Adapté
Proposé par le conseiller Aurèle Gagnon, appuyé par le conseiller André Daigle et résolu que Serge Dubé soit nommé pour siéger sur le conseil d'administration de Transport Adapté pour représenter la Municipalité de Sainte-Perpétue.
127-05-2012 Engagement de Samuel Fortin pour l'entretien de la piscine
Proposé par le conseiller Raynald Gauthier, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu d'engager Samuel Fortin pour l'entretien de la piscine cet été et ce au salaire minimum en vigueur.
128-05-2012 Local pour les prises de sang
Proposé par la conseillère Diane Gagnon, appuyé par la conseillère Guylaine Cloutier et résolu qu'un local pourra être disponible pour les prises de sang le jeudi matin dans le cas ou le CRDI ne passe plus le local pour les prises de sang et ce, avant la fin du bail qui prendra fin au mois d'août 2013.
129-05-2012 Participation au projet 911 pour l'achat en groupe de pancarte pour les numéros de porte dans les rangs et la route 204
Proposé par le conseiller Serge Dubé, appuyé par le conseiller Aurèle Gagnon et résolu que la Municipalité de Sainte-Perpétue participera au projet 911 pour l'achat en groupe de pancarte pour les numéros de porte dans les rangs et la route 204 et ce, avec la MRC de l'Islet.
130-05-2012 Acceptation du rapport annuel 2011 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
Proposé par la conseillère Diane Gagnon, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu que la Municipalité de Sainte-Perpétue accepte le rapport annuel 2011 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.
131-05-2012 Autorisation au coordonnateur de la MRC de l'Islet à l'accès aux rapports (DSI-2003) sur le site du MSP
Considérant l'adoption par le conseil de la MRC de l'Islet, le 12 mars 2012, de la résolution numéro 6652-03-12;
Considérant la recommandation du comité consultatif en sécurité incendie, et sur une base volontaire, que les municipalités de la MRC de l'Islet autorisent, par résolution, le coordonnateur de la MRC de l'Islet à consulter les rapports DSI-2003 au besoin sur le site du ministère de la Sécurité publique. Cette autorisation permettra la consultation et la compilation pour la force de frappe inscrite au rapport annuel;
En conséquence, il est proposé par la conseillère Diane Gagnon, appuyé par le conseiller Serge Dubé et résolu à l'unanimité :Que le conseil de la municipalité de Sainte-Perpétue autorise le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de l'Islet à avoir accès aux rapports (DSI-2003) produits sur le site du ministère de la Sécurité publique.Le conseiller Serge Dubé assistera au souper pour le départ de l'ancienne mairesse de Saint-Omer Madame Réjeanne Godbout qui aura lieu le 2 juin prochain au restaurant chez Réjean.
132-05-2012 Participation à la journée régionale de rencontre Villes et Villages en santé de Chaudière-AppalachesProposé par le conseiller André Daigle, appuyé par la conseillère Diane Gagnon et résolu d'autoriser Céline Avoine, Serge Dubé et Aurèle Gagnon à participer à la journée régionale de rencontre Villes et Villages en santé de Chaudière-Appalaches qui aura lieu le 15 juin prochain à Montmagny au coût de 35.00$ par participant.
133-05-2012 Achat d'une pompe d'égout de Pompaction Proposé par le conseiller André Daigle, appuyé par la conseillère Diane Gagnon et résolu de faire l'achat d'une pompe d'égout de Pompaction au coût de 8037.90$ incluant les taxes.
134-05-2012 Levée de la séance Proposé par le conseiller Aurèle Gagnon, appuyé par le conseiller André Daigle et résolu que la séance soit levée à 21 :55 heures.

# RÉSUMÉ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

## RÈGLEMENT NUMÉRO 04-2011 CONCERNANT LES NUISANCE

Constitue une nuisance et est prohibé :

- le fait pour toute personne de causer du bruit qui trouble la paix et le bien-être du voisinage.
- Le fait pour toute personne de causer du bruit qui trouble la paix et le bien-être du voisinage, entre 22h00 et 7h00, en faisant usage d'appareils pour réaliser des travaux d'entretien, en exécutant des travaux de construction, de démolition ou de réparation d'un bâtiment ou d'un véhicule, sauf s'il s'agit de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux ou des personnes ainsi que des travaux municipaux nécessaires ou des travaux de déneigement en période hivernale.
- Le fait d'émettre ou de permettre que soit émis un bruit perturbateur produit par un instrument de musique ou un appareil destiné à reproduire ou à amplifier le son de même que la production d'un spectacle dont les sons peuvent être entendus au-delà d'un rayon de 50 mètres à partir du lieu d'où provient le bruit. L'alinéa précédent ne s'applique pas lors d'une manifestation publique, une activité communautaire ou sportive, un spectacle ou tout autre type de représentation tenu sur la voie publique ou dans un parc publique ayant obtenu l'autorisation de la municipalité.
- Le fait de faire usage ou de permettre de faire usage de pétards ou de feux d'artifice.
  Le conseil municipal peut, par voie de résolution, émettre un permis autorisant l'utilisation de feux d'artifice aux conditions établies par résolution.
- Le fait de décharger des armes à feu, faire usage d'une arme à air comprimé, d'un arc, d'une arbalète à moins de 150 mètres de toute maison, bâtiment ou édifice.
- Le fait de projeter une lumière directe en dehors du terrain d'où elle provient si la luminosité constitue un danger pour la sécurité publique ou trouble la paix ou le bien-être du voisinage.
- Le fait de circuler ou d'avoir la garde d'un véhicule qui émet les bruits suivants :
  a) Le bruit provenant du claquement d'un objet transporté sur le véhicule ou du claquement d'une partie du véhicule;
  b) Le bruit provenant de l'utilisation du moteur d'un véhicule à des régimes excessifs, notamment lors du démarrage ou de l'arrêt ou produit par des accélérations répétées :
  c) Le bruit provenant du fonctionnement du moteur d'un véhicule à une vitesse susceptible de causer un bruit de nature à nuire à la paix et à la tranquillité des occupants des maisons voisines;
  d) Le bruit provenant de l'utilisation abusive d'un klaxon, d'un sifflet, d'une sirène ou d'un appareil analogue installé dans ou sur un véhicule automobile;
  e) Le bruit excessif ou insolite provenant de la radio ou d'un appareil propre à reproduire du son dans un véhicule automobile;
  f) Le bruit produit par des silencieux inefficaces, en mauvais état, endommagés, enlevés, changés ou modifiés de façon à en activer le bruit;
  g) Le bruit causés pa le frottement accéléré ou le dérapage des pneus sur toute surface asphaltée ou bétonnée, soit par un démarrage ou une accélération rapide, soit par l'application brutale et injustifiée des freins, soit en faisant tourner le moteur à une vitesse supérieure à celle prévue lorsque l'embrayage est au neutre;
- Le fait d'utiliser un mécanisme de freinage appelé frein-moteur (*Jacobs brake*) aux endroits où est installé une signalisation à cet effet, à moins d'une situation mettant en péril la vie où la sécurité des personnes, animaux ou des biens.
- Il est défendu à quiconque de jeter, déposer ou permettre que sois jetée ou déposée de la neige ou de la glace provenant d'un immeuble dont il est responsable de l'entretien sur les voies publiques de la municipalité ou sur toute autre propriété immobilière publique, sans y avor été préalablement autorisé par son propriétaire.
- Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 200.00$.
- L'officier municipal désigné et les membres de la Sûreté du Québec sont chargés de l'application du présent règlement.

## RÈGLEMENT NUMÉRO 02-2011 CONCERNANT LES ANIMAUX

- Le gardien d'un chien, dans les limites de la municipalité, doit obtenir une licence pour ce chien.
  Pour tout gardien ou propriétaire d'un chien qui met bas, les petits peuvent être gardés avec la mère sans la licence requise pendant une période de sevrage n'excédant pas 4 mois à partir de la mise bas.
- Toute demande de licence doit indiquer les noms, prénoms, date de naissance, adresse et numéro de téléphone de la personne qui en fait la demande, ainsi que la race et le sexe du chien, de même que toutes les indications utile pour établir l'identité du chien, incluant des traits particuliers, le cas échéant.
- Le gardien doit s'assurer que le chien porte cette licence en tout temps.
- À moins d'être une personne opérant un chenil reconnu par la loi et détenant un permis à cet effet de la municipalité, il est interdit de posséder plus de trois chiens par unité d'habitation.

- Les faits, actes et gestes indiqués ci-après constituent des nuisances et sont, à ce titre, prohibés :
    a) Lorsqu'un chien aboie ou hurle et que ces aboiements ou hurlements sont susceptibles de troubler la paix et le repos de toute personne, ou être un ennui pour le voisinage;
    b) L'omission pour le gardien d'un chien, sauf un chien-guide ou chien d'assistance, d'enlever et de nettoyer immédiatement par tous les moyens appropriés, d'une propriété publique ou privée, les matières fécales de son chien;
- La garde des chiens ci-après mentionnés constitue une nuisance et est prohibée :
    a) Tout chien méchant, dangereux ou ayant la rage;
    b) Tout chien qui attaque ou qui est entrainé à attaquer, sur commande ou par un signal, un être humain ou un animal;
    c) Toute race de Bull-Terrier, Staffordshire Bull-Terrier, American Bull-Terrier ou American Staffordshire Terrier ou chien hybride issu d'une des races ci-mentionnées (communément appelé «Pitbull»)

En outre, est réputé être dangereux tout chien ayant causé une blessure corporelle à une personne ou à un animal domestique, par morsure ou griffage, sans provocation.

- Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.
- Le gardien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit où le public a accès ou sur propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal.
- Lorsqu'un chien a mordu une personne, son gardien en avise la Sûreté du Québec ou le contrôleur le plus tôt possible et au plus tard dans les 24 heures.
- Dans un endroit autre qu'un endroit public, le gardien d'un chat doit, lorsque le chat est gardé à l'extérieur d'un bâtiment, faire en sorte qu'il demeure sur sa propriété à défaut de quoi, il doit le retenir à l'aide d'un dispositif (laisse, chaîne, clôture, etc.) l'empêchant de sortir dudit terrain.
- Il est interdit à toute personne de garder, de permettre de garder ou de tolérer la présence de plus de 4 chats par logement.
  La présente interdiction ne s'applique pas dans les zones où les usages agricoles sont autorisés en vertu du règlement d'urbanisme de la municipalité.
- Le conseil autorise le contrôleur à visiter et à examiner, entre 7h00 et 19h00, toue propriété mobilière et immobilière ainsi que l'extérieur ou l'intérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour constater si les règlements y sont respectés et ainsi tout propriétaire, locataire ou occupant de ces maisons, bâtiments ou édifices doit recevoir ces personnes et répondre à toutes les questions qui leur sont posées relativement à l'exécution de ce règlement.
- Quiconque, incluant le gardien d'un animal, contrevient à l'une ou l'autre des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible, en outre des frais, d'un amende de 200.00$
- Le conseil autorise le contrôleur et les membres de la Sûreté du Québec à entreprendre des poursuites pénale contre tout contrevenant du présent règlement et à délivrer des constats d'infraction utiles à cette fin.

## LE COMITÉ PRÉVENTION VOUS PRÉSENTE

***Juin : Moyens pour éteindre un feu***

La couverture anti-feu et l'extincteur portable sont des moyens qui permettent de combattre un début d'incendie et que vous avez tout intérêt à avoir chez vous.

La couverture est particulièrement indiquée pour les feux de cuisine tel qu'un feu de friteuse. Sa place est donc à un endroit bien accessible de votre cuisine. Lorsque vous faites une fondue ou un barbecue, ayez également une couverture anti-feu à portée de main. A noter qu'il ne faut jamais tenter d'éteindre de l'huile en feu avec de l'eau. Le résultat peut être dramatique : cela entraîne une explosion de flammes qui communique le feu à toute la pièce, sans compter le risque que cela représente pour les personnes présentes dans la pièce.

Avoir un et même plusieurs extincteurs portables ne constitue pas un luxe. Choisissez de préférence un extincteur à poudre de type ABC. Celui-ci est indiqué pour éteindre des feux de produits solides, liquides et gazeux. Ayez de préférence un extincteur facilement accessible de minimum 2 kg par niveau de construction. N'oubliez pas de les faire entretenir régulièrement.

***Juillet : Aérosols et chaleur ne font pas bon ménage***

En cette période estivale, la Sécurité Civile rappelle qu'aérosols et chaleur ne font pas bon ménage. En effet, la chaleur peut transformer des produits comme des déodorants, des bombes de laque, des brumisateurs d'eau, etc. en de véritables bombes.

Afin d'éviter des accidents, deux mesures préventives doivent être respectées :

Dans votre voiture, ne laisser aucun aérosol (de tout type) exposé au soleil ;

Lire et suivre toutes les précautions de sécurité indiquées sur les aérosols.

L'observation de ces deux règles simples limitera le risque qu'un aérosol explose dans un véhicule et blesse gravement ses occupants.

## MESSAGES ORGANISMES

**BINGOS :**

**Club de l'Âge d'Or :** 18 juillet; 15 août; 12 sept **Salle du Centenaire :** 25 juillet; 1-22-29 août;19-26 septembre

**La Fabrique :** 11 juillet;8 août;12 août

**DINER-SPAGHETTI:** Nous remercions les généreux donateurs, les bénévoles pour leur disponibilité et l'excellente participation de la population lors du diner-spaghetti, le 27 mai dernier. Tous ces éléments ont fait de cette activité un succès. **Le Conseil de Fabrique vous dit MERCI!**

**Club VTT Les Défricheurs de l'Islet-Sud 12-133**

la dixième édition du Drag De Tourville, parrainé par le Club VTT Les Défricheurs de L'Islet-Sud, aura lieu Samedi le 8 Septembre 2012.Cette journée est importante pour nous, c'est notre principale activité de financement. Les détails seront affichés et publiés ultérieurement.
**Courriel: lesdefricheurs@hotmail.com**
**Site web:** http://defricheurs.fqcq.qc.ca **Page facebook:** http://facebook.com/defricheurs

AVIS AU PARENTS D'ENFANTS EN CATÉCHÈSES

***«Les Veilleurs de l'histoire»,*** récits bibliques présentés en 13 épisodes, nous parlent de l'histoire de Jésus. Un coffret DVD regroupant 13 épisodes de dessins animés pour les enfants, intéressera toute la famille. Cette série raconte l'histoire d'une famille chrétienne vivant à Rome, au 1er siècle, au moment de la naissance de l'église.

Chaque épisode présente des récits des Évangiles. Il présente également la vie et les défis du quotidien qui sont communs aux familles de tous les temps.

C'est à voir et à partager en famille. Disponible à la bibliothèque de Sainte-Perpétue.

**BON PARTAGE…**

Le comité de pastoral paroissial

http://officedecatechese.qc.ca/prod/veilleurs/image/veilleurs.pdf

http://www.novalisnsp.com/rubriques/haut/actualites/les-veilleurs-de-lhistoire

http://www.officedecatechese.qc.ca/prod/dvd/veilleurshistoire/index.html

**Cours de guitare à l'École la Rencontre pour le groupe d'intégration sociale**

L'ABC des Hauts Plateaux et la Maison des jeunes des Frontières du Sud ont été heureux d'offrir des cours de guitare à trois élèves du groupe d'intégration sociale à l'école La Rencontre durant quelques mois. Les participants ont bien aimé leur expérience et veulent continuer l'an prochain, si c'est possible.

Daniel Darveau, le travailleur de proximité des deux organismes a aimé l'expérience. Sa disponibilité et sa patience avec les jeunes pour le cours de guitare ont été appréciées et combien de plaisir on a pu leur apporter en les ouvrant sur la musique et la chanson.
La musique est une autre façon de s'exprimer et peut parfois enlever des barrières dans les apprentissages.

En souhaitant que tous en aient retiré des avantages, nous remercions Mme Lucie St-Amant de nous avoir invités dans sa classe. L'ABC et la Maison des Jeunes sont toujours heureux de rendre service à la communauté.

## Bibliothèque municipale

### Horaire d'été

***A partir du 25 juin, la bibliothèque municipale prendra son horaire d'été. Les heures d'ouverture seront donc : Jeudi soir de 18h30 à 20h00. Nous reprendrons l'horaire régulier à l'automne.***

**********

### Nos nouveautés

- Soeurs de sang (Paule Corriveau) Trilogie complète
- Eva, Eugénie et Marguerite(t.1), Lili(t.2), Charles(t.3) de Lina Savignac (saga familiale québécoise)
- Lit double (Janette Bertrand)
- Froid est l'enfer (Richard Hawke) suspense
- Promenons-nous dans les bois (Ruth Rendell) suspense
- Les corbeaux entre eux (Ruth Rendell suspense
- Ni chair ni sang (Ruth Rendell) suspense
- Les héritiers d'Enkidiev tome 5 (Anne Robillard) fantastique
- Les ailes d'Alexanne tomes 1-2-3 (Anne Robillard) fantastique
- Amos Daragon le sanctuaire des braves tomes 1 et 2 (Bryan Perro)
- Les chemins du Nord (Robert W. Brisebois) Roman historique
- Lizzy Harrison pète les plombs (Pippa Wright) roman humour
- Les pièges de l'amour (Barbara Taylor Bradford) roman
- Le temps des mirages (Caroline Michel)
- Les lendemains de novembre (Micheline Duff)
- Si c'était à refaire (Marc Levy)
- Au bord de la rivière t.3 (Michel David)
- L'escapade sans retour de Sophie Parent (Mylène Gilbert-Dumas)
- La sexualité des jeunes (Marie-Paul Ross)

### Thème de l'année 2012

La bibliothèque municipale aura encore cette année un thème touchant la santé. Le thème de l'année 2012 est « La santé chez les aînés ». Le bottin des ressources pour la population aînée de la MRC de L'Islet est disponible pour consultation sur place. Une variété de dépliants touchant différents sujets concernant les aînés sont également disponibles. Nous avons des livres sur le sujet. En voici quelques-uns :

- La maladie d'alzheimer (Judes Poirier)
- Fibromyalgie (DR. Jean-Paul Curtay)
- Vieillir et se réaliser pleinement (Joan Chittister)

# Marché aux puces Bambino

**Un marché aux puces destiné aux familles. Les articles vendus concernent les bébés, les enfants et les adolescents (vêtements, jouets, articles pour enfants, meubles pour bébés…).**

**C'est l'occasion idéale pour ceux désirant vendre leurs articles dont ils n'ont plus besoin, tout en faisant un petit profit. Et pour vous, parents, grands-parents, gardien(ne)s ou toute autre personne, c'est l'occasion de dénicher de beaux articles à petits prix. Nous vous attendons en grand nombre le :**

## Dimanche le 16 Septembre 2012
## DE 9H00 À 13H00

**Surveillez nos prochaines publicités pour de plus amples détails (endroit…).**

*****Ceux désirant vendre leurs articles doivent réserver une table en téléphonant à la municipalité au 418-359-2966. Vous avez jusqu'au 10 septembre 2012 pour le faire. L'activité est gratuite pour tous.**

**Une invitation du Comité de la Famille de Sainte-Perpétue !!!**

# Le coin des SAGES

## Nouvelle chronique s'adressant aux personnes aînées de notre communauté et leur donnant la parole

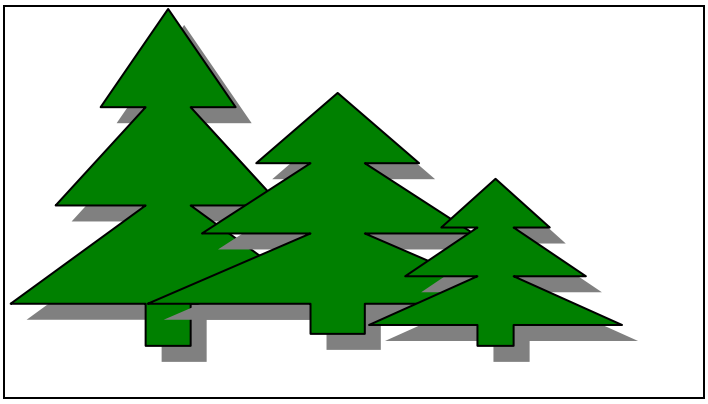

À Ste-Perpétue, la forêt est un repère, une ressource inestimable, un habitat, un privilège même… on s'y sent en sécurité, protégé. Son bois nous réchauffe et nous abrite. On dit que les arbres y vivent en synergie, qu'ils communiquent entre eux, qu'ils s'avertissent des dangers, qu'ils se protègent…

Comme pour notre communauté et nos familles, chez qui des femmes et des hommes sont devenus nos grands arbres-repères, nos guides, nos mémoires. Trois générations se côtoient et s'entraident, celle de la connaissance, celle de l'expérimentation et celle des premiers apprentissages. Soyons à l'écoute de nos **SAGES**!

**DU NOUVEAU À VOTRE BIBLIOTHÈQUE!**

Vous êtes une personne retraitée ou préretraitée? Vous avez peut-être remarqué qu'un espace de consultation vous a été réservé à la bibliothèque? Cet espace vient de s'enrichir de plusieurs documents supplémentaires, guides, dépliants, livres couvrant plusieurs sujets, débordant de conseils, références et informations utiles provenant de gouvernements ou d'organismes communautaires. De plus, vous pourrez consulter en version imprimée ou numérique (disponible sur ordinateur) le nouveau ***Bottin de ressources pour les aînés de la MRC de L'Islet :*** ce bottin comprend un index qui vous permet de trouver les ressources, programmes ou services vous concernant selon les catégories qui vous intéressent. N'oubliez pas qu'une personne aînée bien informée est une personne aînée plus avisée qui saura bien s'entourer et défendre ses droits!

**UNE INVITATION POUR VOUS!**

Ste-Perpétue souhaite être reconnue "Municipalité amie des aînés", répondant ainsi à un grand mouvement à travers le Québec d'engagement communautaire dans la défense du mieux-être de la population aînée. Pour ce faire, des activités permettant de vous consulter, vous les premières personnes concernées, débuteront avec une première rencontre amicale dès le 30 septembre : vous pourrez alors partager vos suggestions, projets et informations de façon à ce que le comité ***Famille*** réalise un plan d'action bien arrimé à vos besoins et à vos souhaits.

Surveillez bien le prochain numéro du *Babillard* et les affiches qui vous donneront plus de détails sur le lieu de cette consultation et l'heure!

Un point de vue à partager, une information, un souvenir, une invitation? Rejoignez aux heures de bureau le 359- 2966 ou, les soirs et fins de semaine, le 359-0075 pour publication dans le *Babillard* ou pour contacter le comité.

F. de Montigny-Pelletier, chargée de projet

## COMMUNIQUÉS DIVERS

195, Rue St-Pierre, Saint-Pamphile, G0R 3X0
309E, 4ème avenue St-Paul-de-Montminy, G0R 3Y0
Tél. | Téléc. : (418) 356-5655 ou (418) 469-1311
maisondesjeunes@globetrotter.net

21, Rue Principale, St-Pamphile, G0R 3X0
309E, 4ème avenue St-Paul-de-Montminy, G0R 3Y0
Tél. | Téléc. : (418) 356-3737 ou (418) 469-1311
abcsud@globetrotter.net

### *« Super CréActifs » Au Sud des MRC de Montmagny-L'Islet*

### *Un rendez-vous d'été pour les adolescents !*

Le projet « Super CréActifs » a été élaboré suite à des demandes exprimées par les jeunes. Afin de répondre à leurs besoins, *L'ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet* et *La maison des jeunes des Frontières du Sud* poursuivent leur implication auprès des jeunes, tout au long de l'été, par différentes actions, en gardant toujours en tête de situer le jeune au cœur des réalisations.

Ce projet est en lien avec l'apprentissage, l'implication, la vie communautaire et les passions des jeunes.

Pour la période estivale, les animateurs vont se déplacer de village en village afin de réaliser des activités avec les jeunes. Cette approche permet aux travailleurs de milieu d'être proactifs et de rejoindre les jeunes dans leur environnement sur l'ensemble du territoire. C'est avec grand plaisir que les jeunes s'approprient le projet et adhèrent à la philosophie, qui est de les impliquer dans la réalisation des actions.

La mobilisation et la participation active permettent de réaliser des projets de vitalisation des milieux dans différentes municipalités.

Pour l'ensemble des projets, les participants s'impliquent à différents niveaux, soit l'identification des besoins, la planification de l'action, et la réalisation sur le terrain des actions retenues.

De plus, leur implication permet d'offrir des activités de loisir à leur image, sur l'ensemble du territoire, et de favoriser des échanges inter-MRC qui permettent aux jeunes de se familiariser avec des réalités différentes, de connaître notre belle région et surtout de créer de nouveaux contacts et d'agrandir leur réseau social.

Dans une perspective de développement de l'autonomie et de renforcement des compétences, nous poursuivons nos actions en ayant toujours comme principe qu'il est primordial de travailler avec et par les jeunes, plutôt que de travailler sur eux. Nous souhaitons pouvoir, avec eux, trouver des alternatives durables qui leur permettront de croire en leurs possibilités.

Nous tenons à féliciter l'implication et la détermination de tous les adolescents et adolescentes qui croient au projet «Super CréActifs» et qui, par leur implication, en font une réussite.

**LE PROJET « SUPER CRÉACTIFS» VOUS APPARTIENT, JEUNES DE L'ISLET SUD MONTMAGNY-SUD !**

**À VOUS DE VOUS L'APPROPRIER ET DE LUI DONNER VOS COULEURS.**

**LA PROGRAMMATION ESTIVALE SERA DISPONIBLE BIENTÔT…SURVEILLEZ LA PUBLICITÉ…**

**L'équipe de la *Maison des jeunes* et de *L'ABC des Hauts Plateaux Montmagny-L'Islet*.**

# OFFRES D'EMPLOIS

LA RÉSIDENCE L'ABRI DES APPALACHES, QUI OUVRIRA UNE RÉSIDENCE DE 20 LOGEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES ET SEMI-AUTONOMES LE 1er OCTOBRE 2012, EST PRÉSENTEMENT À LA RECHERCHE DE PERSONNES POUR COMBLER LES DEUX POSTES SUIVANTS :

## GESTIONNAIRE

**TÂCHES**

Secrétariat

- Convocation des membres-locataires aux assemblées générales annuelles
- Préparer et animer les assemblées des locataires et des employés
- Rédiger les procès-verbaux
- Préparer le rapport annuel des activités
- Suivi de correspondance, classement, mise à jour des règlements

Trésorerie

- Perception et tenue de registre des loyers
- Tenue des livres et du registre des membres
- Préparation des rapports financiers et des prévisions budgétaires
- Faire effectuer la vérification comptable annuelle

Entretien

- Supervision des tâches de conciergerie et de déneigement, vois au renouvellement des contrats et tenue du manuel d'entretien

Gestion du personnel

- Participer à la sélection du personnel
- Réaliser les tâches administratives en liens avec le personnel

**EXIGENCES**

- AVOIR UNE APPROCHE RESPECTUEUSE ET ADAPTÉE AUX PERSONNES ÂGÉES
- AVOIR UNE FORMATION À JOUR EN RÉANIMATION CARDIO-RESPIRATOIRE
- SOUPLESSE ET OUVERTURE D'ESPRIT FACE AUX BESOINS DES RÉSIDENTS

DÉBUT DE L'EMPLOI : SEPTEMBRE 2012
HORAIRE RÉGULIER : 20 HEURES SEMAINES
SALAIRE : À DISCUTER

## CUISINIER(ÈRE) PRINCIPAL(E)

**TÂCHES**

Préparation et service des repas

- Élaborer des menus complets, équilibrés et adaptés aux locataires
- Préparer, servir et desservir les repas (dîner et souper)
- Faire l'entretien ménager et des équipements de cuisine à tous les jours
- Placer les commandes auprès des fournisseurs

Autres tâches

- Assurer une présence auprès des locataires et assurer leur sécurité
- Agir à titre de premier contact en cas d'urgence

**EXIGENCES**

- AVOIR UNE APPROCHE RESPECTUEUSE ET ADAPTÉ AUX PERSONNES ÂGÉES
- AVOIR UNE FORMATION À JOUR EN RÉANIMATION CARDIO-RESPIRATOIRE
- SOUPLESSE ET OUVERTURE D'ESPRIT FACE AUX BESOINS DES RÉSIDENTS
- EXPÉRIENCE PERTINENTE

DÉBUT DE L'EMPLOI : SEPTEMBRE 2012
HORAIRE RÉGULIER : 32 HEURES SEMAINE
SALAIRE : À DISCUTER

LES CANDIDATURES POUR LES 2 POSTES OFFERTS DOIVENT ÊTRE REÇUES AVANT LE 1er AOÛT 2012
PAR LA POSTE : RÉSIDENCES L'ABRI DES APPALACHES
530, RANG TACHÉ OUEST
SAINTE-FÉLICITÉ, QC G0R 4P0

NOTER QUE SEULS LES CANDIDATS RETENUS SERONT CONVOQUÉS À L'ENTREVUE

Du 1er au 31 juillet

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | **2 Récup** | 3 | 4 Bingo Salle du Centenaire | 5 | 6 | 7 |
| 8 | **9 Déchet** | 10 | 11 Bingo La Fabrique | 12 Biblio soirée | 13 | 14 |
| 15 | **16 Récup** | 17 | 18 Bingo Salle Age D'Or | 19 Biblio soirée | 20 | 21 |
| 22 | **23 Déchet** | 24 | 25 Bingo Salle du Centenaire | 26 Biblio soirée | 27 | 28 |
| 29 | **30 Récup** | 31 | | | | |

Du 1er au 31 août

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 1 Bingo Salle du Centenaire | 2 Biblio soirée | 3 | 4 |
| 5 | **6 Déchet** **Conseil 19h30** | 7 | 8 Bingo La Fabrique | 9 Biblio soirée | 10 | 11 |
| 12 | **13 Récup** | 14 | 15 Bingo Salle Age d'Or | 16 Biblio soirée | 17 | 18 |
| 19 | **20 Déchets** | 21 | 22 Bingo Salle du Centenaire | 23 Biblio soirée | 24 | 25 |
| 26 | **27 Récup** | 28 | 29 Bingo Salle du Centenaire | 30 Biblio soirée | 31 | |

Pair

Une présence rassurante !

**Vous arrive-t-il :**

- D'oublier vos médicaments
- D'avoir peur de tomber
- De vous sentir isolé
- D'espérer demeurer dans votre maison
- D'être inquiet à laisser votre proche seul

**Nous vous offrons :**

- Le rappel de médicament
- Sécurité/vigilance
- Horaire flexible

Pair

S'adapte à vos besoins !

**Informez-vous**

à votre CLSC ou au:

418-248-7242

CECB

Centre d'entraide communautaire bénévole Montmagny-L'Islet

SERVICE GRATUIT